

Journées d'étude DOCTORANTS ET JEUNES CHERCHEURS
(Dis)Continuité

Jeudi et vendredi 11 et 12 avril 2013

EA 4277 (« Identité Culturelle, Textes et Théâtralité ») – Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

« Si je cherche la formulation vulgaire de la loi de continuité, c'est tout simple: la nature ne fait pas de saut. Il n'y a pas de discontinuité » (Loi de la continuité de Leibniz¹).

La convocation de la nature comme instance justificatrice absolue n'écarterait-elle pas autoritairement tout questionnement qui permettrait d'envisager la continuité et la discontinuité dans leur complémentarité et leurs interactions ? En effet, la continuité ne peut pas exister sans la discontinuité puisque l'un définit l'autre par essence.

La discontinuité se définit au sens large par une absence de continuité dans l'espace ou le temps engendrée par une déstabilisation, une fracture, une perturbation. La discontinuité introduit-elle nécessairement une fracture ou ne permet-elle pas au contraire de faire évoluer une situation plutôt que de la renverser ? Ce débat concerne aussi bien les courants artistiques et littéraires (modernité/postmodernité...) que l'Histoire (le rôle des Révolutions et des conservatismes comme facteurs de changement ou de continuité...) ou encore la linguistique (évolution des langues...) sans oublier les autres domaines des Sciences Humaines et Sociales.

La continuité, quant à elle, se définit par son inscription dans la durée et l'absence de heurts. Comme Hegel le sous-entend dans son concept du *Aufhebung* (terme allemand signifiant à la fois abolir et préserver), n'y-a-t-il pas conservation même dans la suppression ? A titre illustratif, ce phénomène se retrouve dans le processus de décolonisation qui, bien que supprimant officiellement le statut de colon et colonisé, n'efface pas pour autant les rapports de domination dans les faits. Si le colonisé devient citoyen, il conserve cependant dans de nombreux cas sa posture minoritaire.

Peut-on se satisfaire de ces définitions qui ne prennent pas en compte les différents degrés de continuité et discontinuité ? En effet certains changements ne remettent pas en question les paradigmes dans lesquels l'on s'inscrit tandis que d'autres, comme la révolution copernicienne, remettent totalement en question l'ordre en place.

L'on s'intéressera donc aux différentes formes de continuité et de discontinuité dans toutes leurs polysémies et leurs champs d'application en Sciences Humaines et Sociales.

Cet appel à communication s'adresse en priorité aux jeunes chercheurs et aux doctorants.

Les propositions comporteront un résumé d'environ 300 mots, ainsi qu'une brève notice biographique et seront à adresser au comité scientifique avant le 24 février 2013 à :

ALBISSON Grégory – gregory.albisson@univ-avignon.fr

AMBROSIO Marjorie – marjorie.ambrosio@alumni.univ-avignon.fr

GONZALEZ Madelena – madelena.gonzalez@univ-avignon.fr

VIVIER Cécile – cecile.vivier@alumni.univ-avignon.fr

¹ Reformulation de la loi selon Gilles Deleuze dans son cours à Vincennes du 6 mai 1980 : « Le cours de Gilles Deleuze », <http://www.webdeleuze.com/php/texte.php?cle=127&groupe=Leibniz&langue=1> (consulté le 13.01.2013).